

LES AMAP DE PROVENCE

RAPPORT D'ACTIVITES 2024



SOMMAIRE

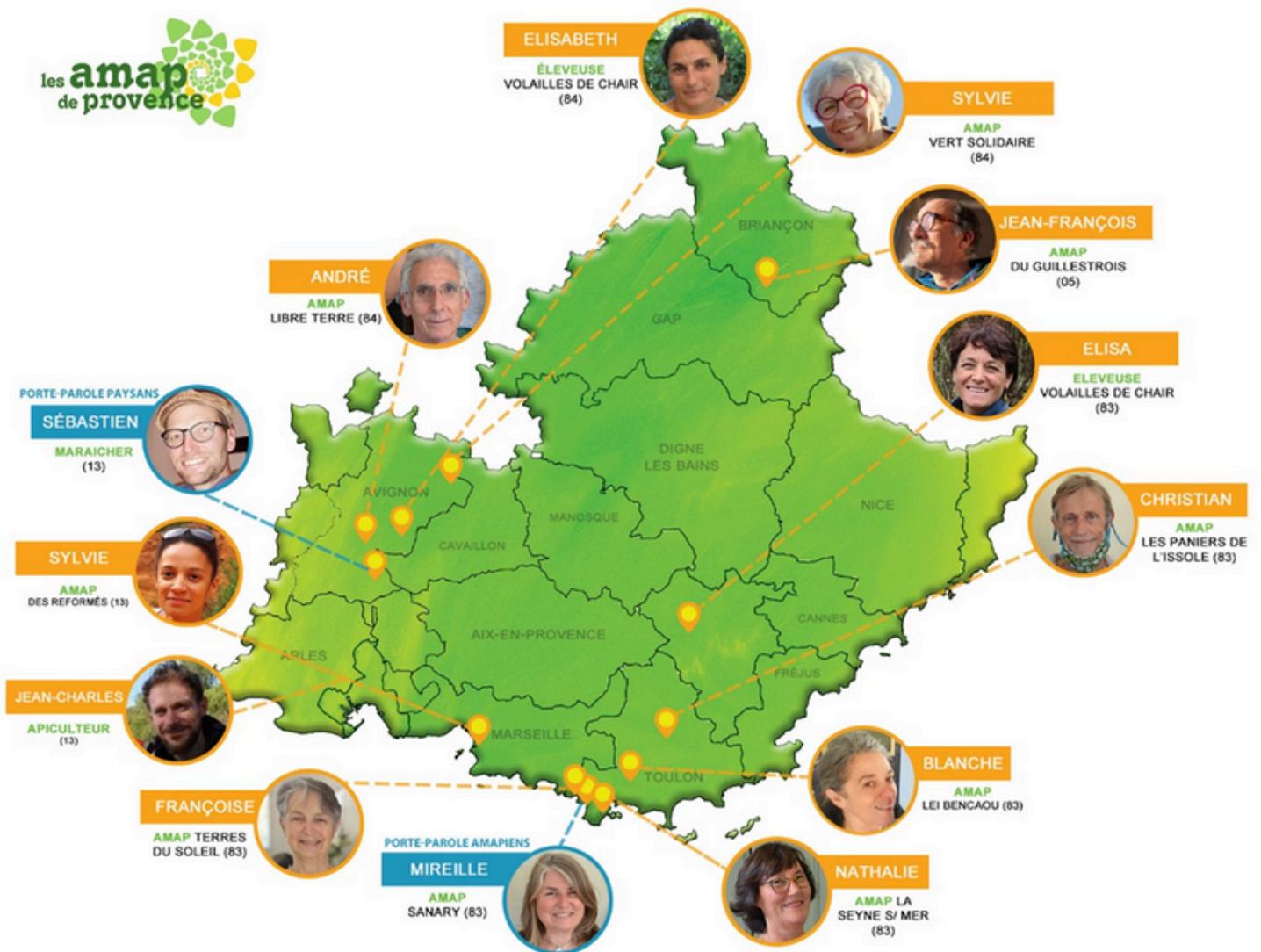
Moyens Humains	2
Bilan des actions réalisées en 2024	3
I/ Accompagnement des AMAP	4
A- Essaimage des AMAP	4
B- Pérennisation des AMAP	5
C- Faire vivre la charte et accompagner les AMAP dans la transformation de la marque en marque collective	8
D- Renforcement des échanges entre les AMAP d'un même territoire	8
E- Vers plus de solidarités : des paniers solidaires dans les AMAP	9
II/ Accompagnement des paysannes et paysans en AMAP	10
A- Visites d'accueil à l'entrée en AMAP	10
B- Modules d'échanges entre paysan·nes	11
C- Cycle d'échange entre paysan·nes à l'échelle inter-régionale	11
D- Visite de ferme entre paysan·nes	12
E- PAYSAMAP ou le réseau des Paysan·nes-conseils	12
F- Evaluations participatives	12
III/ Sensibilisation du grand public aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ainsi qu'au modèle AMAP	13
A- Promotion du mouvement des AMAP par la communication	13
B- Participer aux démarches locales et nationales en faveur de l'agriculture paysanne	13
C- Promotion du mouvement des AMAP	14



MOYENS HUMAINS

L'équipe de bénévoles est composée de **13 administratrices et administrateurs** répartis sur la région formant le collectif.

Le collectif s'est réuni **10 fois en 2024** (en alternant réunions physiques et visioconférences).



L'équipe salariée est composée de deux animatrices de terrain et d'une gestionnaire administrative et financière.

Coralie Jasse

Gestionnaire Administrative et financière
à 28h hebdomadaires en CDI

Julie Pignat

Animatrice sur les Alpes-Maritimes, à 35 h. Son contrat initial en CDD a été transformé en CDI en novembre 2024.

Mauranne Vanhees

Animatrice sur le nord des Bouches-du-Rhône et le Vaucluse à 28h hebdomadaires en CDI

Depuis de nombreuses années se sont constitués des groupes de travail et commissions pour faciliter la mise en place d'actions en rapport avec les objectifs fixés par l'AG. Ces groupes et commissions sont composés d'administrateur·rices, de paysan·nes et de bénévoles amapien·nes.

GT Révision des statuts : le travail a été initié en 2023 et s'est poursuivi jusqu'en mars 2024. Les nouveaux statuts ont été validés en AG 2024. Pour rappel, cette révision intervient dans le cadre d'un chantier inter-régional visant à affirmer les valeurs communes portées par les AMAP et leur intérêt général. Les nouveaux statuts ont été validés lors de l'AGE du 6 avril 2024.

GT Refonte du site internet : le nouveau site du réseau régional a été pensé et construit en collaboration avec notre prestataire « Terre Nourricière ».

GT Paysans : il répond à toutes les questions liées à nos paysan·nes, accompagne les nouveaux·elles paysan·nes qui souhaitent entrer en AMAP et travaille en collaboration avec le réseau des paysan·nes-conseils (PAYSAMAP).

GT Accessibilité Alimentaire : il travaille ponctuellement pour répondre aux demandes des AMAP sur la manière de mettre en œuvre l'accessibilité alimentaire en AMAP.

GT Territoires : il est en appui des salariées dans l'animation des actions à mener auprès des AMAP.

La CAgETte ou la commission Agricole et Ethique : est l'organe dont nous nous sommes dotés afin d'accompagner et réguler notre partenariat en AMAP. Cette mission est partagée avec la Commission PAYSAMAP pour l'accompagnement personnalisé des paysan·nes en AMAP. Des questionnaires et des procédures adaptés ont été élaborés. Il s'agit d'un Système d'Evaluation Participatif (SEP) qui s'appuie sur la participation des acteurs du réseau : paysan·nes, amapien·nes et représentant·es régionaux de notre réseau.

Le réseau PAYSAMAP : est le réseau des paysan·nes-conseils, des paysan·nes chevroné·es en AMAP qui s'engagent à conseiller et accompagner les paysan·nes lors de leur entrée en AMAP ou à leur demande.

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2024

Les missions premières du réseau Les AMAP de Provence sont articulées autour de 3 axes :

- Accompagnement des AMAP (essaimage et pérennisation) en cohérence avec les principes juridiques et éthiques des AMAP.
- Accompagnement des paysannes et paysans en AMAP.
- Sensibilisation du grand public aux pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ainsi qu'au modèle AMAP.

L'ACCOMPAGNEMENT DES AMAP

En 2024, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur compte :

Plus de **150 AMAP** dont **72 adhérentes**.
Plus de **300 paysan·nes** dont **76 adhérent·es**.
3 698 familles amapiennes adhérentes au réseau.

A/ ESSAIMAGE DES AMAP

Cette année, nous avons :

- **Accompagné la création de 3 AMAP :**



L'AMAP Le Havresac, une AMAP en entreprise (partagée par CEPG/CAPG/InnovaGrasse) : Grasse (06)

3 réunions en présentiel (de février à juin) ont permis de présenter le modèle AMAP et démarrer la création de l'AMAP. Les amapien·nes ont visité la ferme de Pascal Grac et Malvina en septembre. L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 7 octobre 2024 et le mois d'essai avec le maraîcher a été lancé.

13 amapien·nes ont souscrit au premier contrat le 5 novembre 2024.

L'AMAP de Sorgues (84), il s'agit d'une création d'AMAP à l'initiative d'un paysan maraîcher, Brice Meunier.

Nous avons participé à 6 rencontres :

- 2 réunions d'informations pour présenter le modèle AMAP (18 Mars et 3 Avril 2024).
- 1 réunion pour aider à structurer le groupe (11 Avril 2024).
- 2 livraisons, une de démarrage et une au bout de quelques mois (24 mai et 20 septembre 2024).
- 1 assemblée générale constitutive (13 décembre 2024).

Les contrats ont démarré avec 15 amapien·nes.

L'AMAP Campagnes Solidaires (04), à l'initiative d'une ancienne administratrice du réseau régional.

12 amapien·nes sont en partenariat depuis début en juin avec la Ferme de la Belle Terre à la Brillianne (04).

- **Accompagné les projets de 3 créations d'AMAP :**

- AMAP en entreprise à Aix-en-Provence (13) : prise de contact téléphonique.
- AMAP dans le 11ème arrondissement de Marseille (13) : prise de contact téléphonique.
- AMAP en entreprise à Cannes-la-Bocca (06) avec une réunion d'information, une réunion de démarrage, une réunion pour avoir des compléments d'informations et une visite de ferme. Le projet s'est malheureusement arrêté sans qu'il nous ait été donné de raison.

- **Pris des contacts pour potentiellement créer des AMAP en entreprise :**

- Avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Avignon (84).
- Avec le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes (06).

À chaque intervention, nos outils de création d'AMAP sont utilisés. Nous en avons créés de nouveaux adaptés aux projets en entreprise.

B/ PÉRENNISATION DES AMAP

En 2024, nous sommes intervenus auprès de plusieurs AMAP déjà constituées :

- **En mettant en relation les AMAP avec les paysan·nes du réseau :**

5 AMAP étaient **en recherche de maraîcher·e** (AMAP Balico – 06, AMAP de l'Atelier – 06, AMAP Moulin de Redon – 13, AMAP Monde – 13 et AMAP des Caillols – 13).

5 AMAP ont souhaité **diversifier leurs partenariats via la recherche de produits annexes aux paniers de légumes** (AMAP de Forcalquier – 04, AMAP un Panier au Rythme des Saisons – 13, AMAPernes – 84, AMAP Libre Terre – 84 et AMAP Vert solidaire – 84).

Pour ces mises en relation, nous avons utilisé notre base de données répertoriant les paysan·nes de la région.



- **En les accompagnant individuellement :**

9 AMAP nous ont sollicités pour diverses **questions essentiellement liées à la gouvernance** (AMAP du Paillon - 06, AMAP La Manne Bio – 06, AMAP du Grand Pré - 06, AMAP du 109 – 06, AMAP La Crau – 13, AMAPernes – 84, AMAP Sorgues – 84, AMAP 4 Saisons – 13 et AMAP Sainte Catherine – 13).

6 AMAP nous ont interrogés quant à la manière de **mettre en place une solidarité vis-à-vis de leurs paysan·nes** (AMAP Petit Verger – 13, Carpentr'AMAP - 84, AMAP Aix en Provence – 13, AMAP de l'Etang – 13, AMAP Terres du Soleil – 83 et AMAP Amapiens du Golfe – 83).

4 AMAP ont souhaité être conseillées pour **redynamiser leur groupe en termes de recherche de nouveaux adhérent·es et d'implication de ceux-ci** (AMAP Arc Etoile – 13, AMAP Mallemort – 13, Carpentr'AMAP – 84 et AMAP Réformés – 13).

3 AMAP ont souhaité reposer les **bases éthiques et juridiques de leurs partenariats AMAP** (AMAP de l'Etang – 13, AMAP La Graniho – 13 et AMAP Cultures Nature – 13).

L'AMAP Désir de Bio – 06 a souhaité avoir des informations sur la possibilité de mettre en place des paniers solidaires.

L'AMAP de l'Olivier – 13 a contacté le réseau dans le cadre de la recherche d'un nouveau lieu de livraison.

Pour ces accompagnements individuels, nous avons utilisé différentes ressources : éléments statutaires, Charte des AMAP, fiches thématiques, boîte à outils sur l'accessibilité alimentaire, Diag'AMAP (outil d'auto-évaluation des pratiques)...

- **En proposant une animation lors d'une livraison d'AMAP :**

L'AMAP Libre Terre – 84 : nous avons présenté une animation sur la saisonnalité des produits lors d'un Amapéro organisé par l'AMAP.

L'AMAP La Graniho – 13, l'AMAP Libre Terre – 84 et l'AMAP Les Petits Bouts du Monde – 84 ont pu participer à des dégustations de fruits méconnus afin de connaître l'appétence pour ces nouveaux produits dans le cadre d'un partenariat avec Bio de Provence.



- **En participant aux Assemblées Générales :**

Chaque année, les AMAP organisent leur Assemblée Générale. Il est très difficile pour le réseau d'assister à toutes mais en 2024, **nous avons pu participer à 7 d'entre elles**, 6 adhérentes : AMAP de l'Atelier - 06, AMAP Croquevert - 13, AMAP Culture Nature – 13, AMAPernes – 84, AMAP Vert Solidaire – 84 et AMAP'Tite Vigne – 84, et 1 non adhérente : AMAP Amapiens du Golfe – 83.

- **En les accompagnant sur l'outil de gestion Clic'AMAP :**

Clic'AMAP est un outil de gestion proposé par le Mouvement des AMAP. Cette année, le réseau a reçu la sollicitation de **8 AMAP** : AMAP Atout Bio – 13, AMAP Cultures Nature – 13, AMAP Croquevert - 13, AMAP de Sorgues – 84, AMAP de Sanary – 83, AMAPernes – 84, AMAP le Havresac – 06 et AMAP Campagnes Solidaires – 04.

Pour répondre à ces sollicitations, nous avons présenté l'outil grâce à un PowerPoint, renseigné sur ses fonctionnalités, donné les accès au logiciel et répondu à des questions précises sur certains points de l'utilisation.



- **En proposant des ateliers :**

16 ateliers ont été réalisés en visioconférence pour être accessibles à tous les amapien·nes de la région. Ils ont réuni **97 personnes représentant 32 AMAP de la région.**

- Le 18/01/2024, Mon réseau en 2024
- Le 29/01/2024, Cultiver l'esprit AMAP
- Le 15/02/2024, Organiser la solidarité envers ses paysans en AMAP
- Le 12/03/2024, Se réapproprier la Charte des AMAP
- Le 22/03/2024, Trouver de nouveaux amapiens
- Le 08/04/2024, Mieux organiser le fonctionnement de son AMAP : quelle gouvernance et répartition des tâches
- Le 18/04/2024, Comment rendre mon AMAP plus accessible
- Le 17/06/2024, Trouver de nouveaux amapiens
- Le 11/07/2024, Administrer son AMAP
- Le 22/07/2024, Organiser la solidarité envers ses paysans en AMAP
- Le 30/07/2024, Organiser des événements
- Le 10/10/2024, Comment rendre mon AMAP plus accessible
- Le 24/10/2024, Questionner les pratiques au sein de son AMAP
- Le 26/11/2024, Communiquer et maîtriser les réseaux sociaux
- Le 02/12/2024, Ma compta en AMAP
- Le 12/12/2024, Former de nouveaux référents

Notre enquête satisfaction nous a montré que globalement **toutes les personnes ont été satisfaites de l'organisation, du contenu et du déroulé des ateliers.**



Pour réaliser ces ateliers nous avons créé :

- **8 contenus** : Questionner ses pratiques en AMAP ; Former de nouveaux référents ; Administrer son AMAP ; Communiquer sur les réseaux sociaux ; Se réapproprier la charte des AMAP ; Être solidaire envers ses paysan·nes ; Organiser la gouvernance de son AMAP ; La compta en AMAP.
- **4 fiches outils** : Qu'est-ce qu'une AMAP ? ; Comment animer son AMAP ? ; Comment organiser sa livraison dans son AMAP ? ; Comment organiser la solidarité envers ses paysan·nes ?

C/ FAIRE VIVRE LA CHARTE ET ACCOMPAGNER LES AMAP DANS LA TRANSFORMATION DE LA MARQUE EN MARQUE COLLECTIVE

• À l'échelle régionale :

Le 1er juin 2024 à Mouans-Sartoux (06), nous avons fait intervenir une juriste, Sophia LAKHDAR pour :

1. Expliquer les enjeux du passage de la marque AMAP simple en marque collective.
2. Présenter la définition du cadre d'utilisation du terme AMAP et de l'intérêt général.

23 personnes ont participé à cet atelier.

• À l'échelle inter-régionale :

Nous participons à la Commission Ethique et Juridique coordonnée par le MIRAMAP (Mouvement inter-régional des AMAP). La commission **s'est réunie 6 fois** dans l'année pour échanger essentiellement autour du chantier juridique et éthique et sur le questionnement de certaines pratiques (mauvaises utilisations du terme AMAP).

Le 18 décembre 2024, nous avons participé à une rencontre d'échanges en visio autour des avancées du chantier éthique et juridique du MIRAMAP et de l'accompagnement des AMAP (partage des réussites, défis à relever et perspectives de travail collectif).

D/ RENFORCEMENT DES ECHANGES ENTRE LES AMAP D'UN MÊME TERRITOIRE

Les échanges de pratiques sont essentiels pour s'entraider entre AMAP. En 2024, nous avons organisé 4 sessions « Papotons entre AMAP » sur le temps de pause méridienne.

8 AMAP ont participé (2 sur le département 06, 3 sur le département 13 et 3 sur le département 84).

Les AMAP de la Côte Varoise se sont retrouvées autour d'un atelier de sensibilisation au risque suicidaire avec un focus sur ce risque chez les paysan-nes. En 2023 et 2024, le réseau régional a été douloureusement confronté au suicide de deux de ses paysans.

L'atelier a eu lieu à Sanary sur mer (83), le samedi 16 novembre 2024. Il a été animé par Mélodie ALLAIS, psychologue du travail et praticienne en psycho-traumatismes (EMDR).

Ont participé à l'atelier 11 amapiens et amapiennes des AMAP de Sanary, Bandol, Saint-Cyr et La Ciotat.

Une Fresque de l'alimentation a été organisée par le PAT Ventoux sur le lieu de livraison de l'AMAP de Pernes les Fontaines (84) le 30 septembre. Plusieurs AMAP du nord Ventoux y ont participé soit **18 participant-es de 8 AMAP différentes**.

Des groupes WhatsApp ont été mis en place auprès des AMAP des Alpes-Maritimes (06), des AMAP de Marseille (13) et des AMAP du Nord du Vaucluse (84) pour échanger leurs bonnes pratiques et mieux communiquer entre elles.



VERS PLUS DE SOLIDARITE: DES PANIERS SOLIDAIRES DANS LES AMAP

- **Nous avons été en lien avec 4 AMAP pour les accompagner dans la poursuite de leur mise en place de paniers solidaires :**
 - L'AMAP du Figuier de Beaudinard (13) agit en partenariat avec l'Épicerie Sociale et Solidaire, et a intégré 15 familles à l'AMAP.
 - L'AMAP des Coquins (13) poursuit son partenariat avec le Secours Catholique et avec 5 familles bénéficiaires.
 - L'AMAP Les Paniers de l'Issole (83) avec la Passerelle du Val d'Issole et la Pause Thé'Tine accompagnent 8 familles bénéficiaires.
 - L'AMAP de la Crau (13) et le Centre d'Animation Sociale du Vieux Moulin ont déposé une demande de financement (obtenu en Novembre 2024).

Pour cet accompagnement, nous avons répondu à leurs questions et leur avons fourni des outils et fiches pratiques.

Nous avons également pu suivre les initiatives du COMAC (Collectif Marseillais pour l'Alimentation et les Communs).



- **Nous avons participé à d'autres rencontres au niveau régional et inter-régional :**
 - Rencontre avec l'association Latitude Avignon et le Grand Avignon autour de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) à Avignon (84).
 - Participation à la journée régionale de Lutte contre la Précarité Alimentaire à Méounes-lès-Montrieux (83).
 - Collaboration avec les autres réseaux régionaux en participant à la journée Sécurité Sociale de l'Alimentation à Lyon (69).

II/ ACCOMPAGNEMENT DES PAYSANNES ET PAYSANS EN AMAP

A/ VISITES D'ACCUEIL À L'ENTRÉE EN AMAP

Nous avons été sollicités par 24 paysan·nes souhaitant entrer en AMAP et avons mené :

- **9 visites d'accueil par des paysans-conseils :**

- Champi et Compagnie (13 – Coudoux) : visite par Sébastien Elluin le 13/02/24. La ferme est désormais en partenariat avec 10 AMAP et a signé 108 contrats.
- Ferme de la Fubi (06 – Saint Vallier de Thiey) : visite par Renaud Papone le 18/04/24. La ferme poursuit son partenariat avec l'AMAP Les Paniers de la Haute-Siagne et a pris contact avec l'AMAP le Havresac en vue d'un nouveau partenariat.
- Ferme Lou Pastre (84 – Vénasque) : visite par Bruno Dunand le 24/04/24 qui a malheureusement constaté une inadéquation avec la Charte des AMAP.
- Ferme d'Olivier Benhamou (83 - Correns) : visite par Jérôme Laplane à la demande de l'AMAP du Beausset le 22/05/24. Cette visite n'a pas débouché sur un partenariat.
- Ferme Butinarello (13 – Puyricard) : visite par Denis Fiorile le 25/06/24. Aucune mise en relation n'a eu lieu en 2024.
- Ferme le Pti'Champ (04 – La Palud sur Verdon) : visite par Jérôme Laplane le 26/09/24
- Ferme de la Belle Terre (04 – La Brillanne) : visite par Jérôme Laplane le 26/09/24. La ferme a noué un partenariat avec la nouvelle AMAP de Forcalquier et a signé 12 contrats.
- Exploitation des Moulins (06 – Castagniers) : visite par Fabrice Leroy le 23/10/24. Le partenariat avait déjà démarré avec l'AMAP Balico en avril 2024 et s'est poursuivi après la visite.
- Ferme de la Rouge qui Bouge (04 – La palud sur Verdon) : visite par Denis Carel le 06/10/24. La ferme est en attente de la prochaine saison.

Ces visites permettent de vérifier la viabilité du projet du·de la paysan·ne, sa bonne compréhension de la spécificité d'être paysan·ne en AMAP et l'adéquation de ses pratiques avec la Charte des AMAP. Le Groupe de Travail Paysan a établi une procédure d'accompagnement pour ces nouveaux·elles paysan·nes : un premier entretien téléphonique, le remplissage d'une fiche 1er contact, l'organisation d'une visite d'accueil avec un·e paysan·ne-conseil. Si les premiers échanges démontrent des pratiques conformes à la Charte, un suivi est effectué par le·la paysan·ne-conseil après 3 mois, 6 mois et 1 an.



• 4 entretiens téléphoniques d'accueil par des paysan·nes-conseils :

- Jardins de la Testa (Corse), entretien par Jean-Noël Falcou le 05/08/24. Cet entretien a permis de reconfirmer l'adéquation de la ferme avec les valeurs de la Charte des AMAP. Quelques prises de contact, mais pour de faibles quantités, ne permettant pas le démarrage des livraisons.
- Chevière des Fontaines (84 – Pernes les Fontaines), entretien par Denis Carel le 14/03/24. Aucune mise en relation n'a eu lieu en 2024.
- Nougats Sylvain (84 – Saint Didier), entretien par Denis Fiorile en juin 2024. Un partenariat AMAP ne peut aboutir car inadéquation avec la Charte des AMAP.
- EARL Les Mourerous (84 – Beaucet), entretien par Denis Carel le 14/03/24. Aucune mise en relation n'a eu lieu en 2024.

B/ MODULES D'ÉCHANGES ENTRE PAYSAN·NES

En février 2024 à Aubagne (13), un paysan-conseil en maraîchage a mené un atelier individuel sur le calcul du prix du panier.

En novembre 2024, avec l'appui de deux paysans-conseils, nous avons organisé une matinée d'échanges sur la planification des cultures. Elle a réuni **8 participant·es sur la commune de Mallemort (13)**.

Une enquête de satisfaction a été envoyée après la visite, nous attendons les réponses.



C/ CYCLE D'ÉCHANGE ENTRE PAYSANNES EN AMAP À L'ÉCHELLE INTER-RÉGIONALE



Depuis de nombreuses années, nous travaillons en étroite coopération avec le MIRAMAP (le Mouvement Inter-Régional des AMAP) et les autres réseaux régionaux pour mutualiser les bonnes pratiques paysannes et accompagner plus de fermes en AMAP.

En 2024, **3 temps forts ont été organisés autour de thématiques :**

- Livraison en AMAP : dialoguer pour établir un autre rapport à l'agriculture et l'alimentation (14 participant·es)
- Communication en AMAP : favoriser la participation et l'appropriation des enjeux agricoles et alimentaires (22 participant·es).
- Construction du prix en AMAP : assurer une rémunération équitable du travail agricole (24 participant·es).

D/ VISITE DE FERME ENTRE PAYSAN·NES



Le 28 novembre 2024, **9 paysan·nes** se sont retrouvés sur la ferme de Delphine et Éric Barrière à Mallemort (13), afin de découvrir leur cave de stockage de denrées enterrée. L'objectif pour les participant·es était de comprendre les avantages de ce type de construction en termes d'économie d'énergie pour qu'ils puissent adapter éventuellement ce modèle sur leur propre ferme.

E/ PAYSAMAP OU LE RÉSEAU DES PAYSAN·CONSEILS

Afin de recenser l'ensemble des paysan·nes-conseils du réseau, nous en avons contacté 24. **19 d'entre eux** poursuivent leurs engagements au sein de PAYSAMAP. Nous avons **8 nouveaux·elles paysan·nes candidat·es**. Nous espérons ainsi pouvoir être présents sur l'ensemble du territoire.

F/ EVALUATIONS PARTICIPATIVES

En 2024, **la CAgEtte** (Commission Agricole et Ethique) est intervenue 5 fois en accompagnement des AMAP d'Arc Etoile – 13, AMAP du Beausset – 83, AMAP Vert Solidaire – 84, Carpentr'AMAP – 84 et AMAP du Rouinet – 13.

De nouveaux bénévoles sont venus compléter l'équipe qui s'est réunie 2 fois dans le but de faire un état des lieux et perspectives de la commission. Nous espérons pouvoir susciter l'arrivée d'autres bénévoles.

En parallèle de ces actions et afin de valoriser nos paysan·nes en AMAP, nous créons chaque année de nouveaux portraits.

En 2024, nous avons réalisé la fiche d'Antoine Esteban maraîcher en AMAP au Thor (84).



III/ SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC AUX PRATIQUES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT AINSI QU'AU MODÈLE AMAP

A/ PROMOTION DU MOUVEMENT DES AMAP PAR LA COMMUNICATION

Nous avons mis à disposition d'une vingtaine d'AMAP des outils de communication : plaquettes, flyers, affiches, roll up. Ces outils sont personnalisables.

Les **brèves du réseau** restent un support de communication majeur auprès de nos adhérent·es et partenaires. 11 brèves ont été rédigées et envoyées cette année auprès de plus de 8000 contacts.

Nous sommes présents sur les **réseaux sociaux** (Facebook et Instagram) :

- 1 066 « followers »
- 151 publications
- 15 600 mises en avant de couverture
- 1 900 interactions (likes et partages)
- 3 700 clics sur les liens des publications publiées

Afin d'améliorer notre visibilité et notre attractivité, nous avons travaillé à la refonte intégrale de notre **site internet** avec pour projet sa mise en ligne en janvier 2025.

Pour cela, ont eu lieu :

- **24 réunions** du GT représentant 38 heures
- **8 visios** avec notre prestataire Terre Nourricière
- **1 formation** auprès des 3 salariées à l'utilisation du site internet et de l'interface « administrateur du site »

B/ PARTICIPER AUX DÉMARCHES LOCALES ET NATIONALES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Cette année, nous avons diffusé les informations liées à la concertation sur la LOA (Loi d'Orientation Agricole) afin d'en comprendre les enjeux et d'inciter les citoyen·nes à interpeler leurs élu·es.

Les PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) ont pour but de rassembler les différents acteurs d'un territoire sur les questions agricoles et alimentaires. Nous sommes associés à plusieurs PAT de la région sur différentes thématiques (développement des circuits-courts, accompagnement à l'installation et à la transmission et sensibilisation des citoyen·nes aux problématiques agricoles et environnementales).

Nous avons participé aux rencontres suivantes :

- Le 26/03/24, CoPil PAT du Grand Avignon à Avignon (84)
- Le 15/04/24, CoPil du PAT de la CA Cannes Pays de Lérins (06)
- Le 18/04/24, CoPil du PAT de la Métropole Nice Côte d'Azur (06)
- Le 17/06/24, CoTech du PAT du Pays de Grasse (06)
- Le 27/06/24, CoTech PAT TPM à Toulon (83)
- Le 09/10/24, CoPil du PAT du Golfe de Saint-Tropez (83)
- Le 10/10/24, CoTech du PAT du Pays de Grasse (06)

C/ PROMOTION DU MOUVEMENT DES AMAP PAR DES ÉVÈNEMENTS

- **Portés par le Mouvement des AMAP :**

Le 9 janvier 2024, à Avignon (84), nous avons organisé avec les AMAP du Grand Avignon une rencontre autour de la **projection du film La Part des Autres**. Nicolas Verzotti, paysan au Thor et membre du réseau CIVAM, André Lopez, administrateur de Les AMAP de Provence et une quarantaine d'autres personnes ont participé aux échanges autour des conditions de travail des travailleur·euses agricoles et de l'accès à une alimentation digne et durable pour tous·tes.



Nous avons participé à la 7ème édition de « **AMAP en Fêtes** » du 16 septembre au 16 octobre 2024. 17 événements ont été organisés par les AMAP à l'échelle de la Région (3 ciné-débats, 3 visites de ferme, 1 journée festive, 1 journée porte-ouverte, 9 Amapéros et 1 atelier).

La **semaine du goût du 14 au 20 octobre** a de nouveau été l'occasion de demander aux AMAP de partager leurs bonnes recettes sur le principe 1 recette par jour.

Nous avons partagé sur les réseaux-sociaux les recettes et les photos les illustrant.



Dans le **cadre du mois l'ESS**, s'est tenue le 23 novembre 2024, à Valderoure (06), la visite de la ferme Maillard, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse. Cet événement, qui avait lieu pour la seconde fois, a réuni une vingtaine de personnes, et avait pour but de promouvoir le mouvement des AMAP.

• À l'initiative d'autres structures :

Afin de **renforcer notre visibilité sur les territoires**, nous avons participé aux évènements suivants :

- Le 23/01/24, Plantation de haies fruitières dans le cadre du projet « Des enfants et des arbres » à Mazan (84)
- Le 17/02/24, Journée de l'Agriculture Paysanne à Marseille (13)
- Le 01/03/24, Manifestation InPACT à Marseille dans le cadre des mobilisations paysannes (13)
- Les 13 et 14/03/24, Fête des plantes rare à Sérignan du Compta (84)
- Les 29 et 30/03/24, Faites écho à Avignon (84)
- Le 25/05/24, Fête de la biodiversité à Sanary sur Mer (83)
- Le 30/06/24, Fête de l'oignon rose de Menton (06)
- Le 03/07/24, Rencontre dans le cadre du plan Bio Régional à Avignon (84)
- Le 07/09/24, Nice fête l'agriculture urbaine (06)
- Le 15/09/24, Foire « Bio et Local c'est l'idéal » à Antibes (06)
- Le 15/09/24, Fête des Potagers de la Vésubie à Lantosque (06)
- Le 29/09/24, Festival InterVallée, Tissons la résilience de nos Vallées, à Puget-Rostang (06)
- Le 30/09/24, Fresque de l'Alimentation au Domaine de la Camarette à Pernes les Fontaines (84)
- Du 04 au 06/10/24, Festival du Livre à Mouans-Sartoux (06)
- Le 06/11/24, Journée des associations environnementales de la DREAL à Aix (13)
- Le 28/11/24, 1ères Assises de l'ESS du Pays de Grasse (06)
- Le 05/12/24, Vente directe et Circuits courts pour les élus du Grand Avignon à Avignon (84)

En lien avec **nos partenaires d'InPACT PACA**, nous avons assisté à :

- Le 26/02/24, CoPil InPACT
- Le 26/09/24, Webinaire « Développer l'accompagnement multi-acteurs à destination des collectivités »
- Le 11/10/24, CoPil InPACT
- Le 07/11/24, Webinaire « Entre opportunité et mirage : Comment prendre part à un PAT sans dévier de son projet associatif et de son cœur de métier ? »
- Le 12/12/24, Webinaire « Mieux comprendre comment fonctionne un PAT : interventions de chargés de missions PAT »



LES ACTIONS SONT FINANCÉES GRÂCE À VOS ADHÉSIONS ET AU SOUTIEN DE NOS FINANCEURS



EN ADHÉRANT VOUS CONTRIBUEZ À DÉVELOPPER LE RÉSEAU ET À FAIRE VIVRE SES VALEURS !

MERCI !!

